



PIENNES
Ville citoyenne et dynamique



INFOS

PIENNES

**BULLETIN
MUNICIPAL**
DECEMBRE 2021

707



Pour vous permettre de décider directement, nous avons mis en place le premier budget participatif de la ville de Piennes, où chaque habitant pouvait proposer un projet pour un montant allant jusqu'à 10 000 €. Cette année, nous avons eu plus de 10 projets proposés par des habitants. La cérémonie de choix du projet a eu lieu durant l'été, et une trentaine d'habitants et de responsables associatifs s'étaient réunis pour choisir le projet retenu lors d'un vote populaire. Cette année, c'est la création d'un espace de fitness en extérieur qui aura été retenu par la population. Le travail avec le lauréat pour préparer les travaux débutera avant la fin de l'année.

Pour vous permettre d'être au plus près des élus, nous multiplions les outils de transparence politique et de discussion : les conseils municipaux sont filmés et diffusés en direct, nous écoutons nos jeunes à travers le conseil municipal des jeunes, nous ouvrons un temps de questions/réponses avec la population à la fin de chaque conseil municipal, tous les élus sont facilement sollicitables et sollicités en mairie, mais aussi sur les réseaux sociaux de Piennes et dans les messageries privées où nous répondons directement aux questions et aux sollicitations. Pour pouvoir vous représenter au mieux, nous devons pouvoir être au plus près de vous, et c'est ce que nous faisons.

Nous allons poursuivre en ce sens, vers plus de démocratie participative, en améliorant les dispositifs que nous avons créés depuis 1 an, et en amenant de nouveaux.

La démocratie, ce n'est pas de dire oui à tout pour vous faire plaisir, puis vous trahir dans le dos. La démocratie c'est de tout mettre en place pour que les citoyens se sentent réellement représentés par leurs élus. La démocratie c'est de tout mettre en place pour que les élus justifient et expliquent leurs actions. La démocratie c'est de tout mettre en place pour que les citoyens soient sollicités et respectés durant tout le mandat, et non pas seulement le jour des élections.

Nous vous avons promis d'être des élus au contact des habitants, de revenir vous voir régulièrement dans vos quartiers, d'être des élus qui sont là uniquement pour vous représenter. C'est ce que nous faisons. Et ce dans un seul et unique but : améliorer le bien commun à Piennes ! Pour ça, nous avons besoin de vous, et nous comptons sur vous pour être de plus en plus nombreux à participer aux rencontres élus et habitants que nous organisons.

En 2021 et en 2022, ne nous faisons pas berner par le spectacle politique des chaînes d'informations en continue : la démocratie ce n'est pas eux, la démocratie c'est vous ! Les bons choix politiques à faire, sont ceux bons pour retrouver le bonheur ! Alors ne cherchons pas le candidat qui balance les plus belles statistiques, cherchons plutôt le candidat qui nous ramènera le bonheur pour nous et pour ceux qu'on aime !

EDITO

du Maire

Les chaînes d'information en continue ont démarré depuis maintenant quelques semaines : l'élection présidentielle c'est dans six mois, les candidats et leurs soutiens sont partout ! Il paraît que c'est le temps démocratique... Toutefois dans le même temps, seulement 10 % des français font confiance à la classe politique en général.

Pourtant, comme le disait Thucydide au Ve siècle avant notre ère en parlant des athéniens, inventeurs de la démocratie : « le seul vrai parti est le bien commun ». Dès lors quel est le problème ? Est-ce que seulement 10 % des français sont intéressés par le bien commun, ou alors les politiques ont oublié de s'intéresser au bien commun ? Evidemment, chaque citoyen recherche le bonheur pour soi, sa famille, ses amis et pour les autres. Donc force est de constater que les politiques eux ne s'y intéressent plus. C'est tellement plus simple de tenter de nous liguier les uns contre les autres.

A Piennes, nous voulons montrer l'exemple, nous avons souhaité revenir à l'origine même de la démocratie : « pouvoir du Peuple, par le Peuple ». Dès lors, la seule et unique manière de viser le bien commun, pour nous, c'est en redonnant le pouvoir aux gens. Et c'est ce que nous faisons.

Pour améliorer votre quotidien dans chaque quartier, nous ne décidons pas à votre place ce qu'il faut changer. Non ! Nous venons à votre rencontre dans des balades par quartier, où élus et habitants se rencontrent pour échanger. Nous avons réalisé une balade dans chaque quartier, à l'issue de ces balades, nous avons eu 52 doléances des habitants. A ce jour, sur ces 52 doléances, 23 ont été solutionnées par la commune, et 19 sont déjà à l'étude. Ces balades sont donc bel et bien un outil démocratique qui permet d'améliorer le bien commun.

AGENDA

.....

VENDREDI 28 JANVIER 2022

Vœux du Conseil Municipal à 18h00, salle Jean VILAR : toute la population, les élus, et les partenaires sont invités pour les vœux de la nouvelle année présentés par l'ensemble de l'équipe municipale

RETOUR SUR...



PIENNES LA DYNAMIQUE

Ce samedi 25 septembre 2021, Piennes a été le lieu où passer une bonne journée. La foire commerciale a regroupé plus d'une trentaine de commerçants, sans compter les exposants pour la braderie. L'après-midi, « Anim' ta ville » s'est installé sur la place Jean Jaurès pour proposer diverses animations à destination des enfants.

Entre toutes ces animations, la ville de Piennes a organisé la première réunion de priorisation du budget participatif ouverte à tous. Habitants, associations et jeunes conseillers municipaux ont ainsi pu prendre connaissance des 10 projets citoyens qui ont été déposés dans le cadre de cette initiative. Sur les 10 idées, 4 étaient éligibles à ce dispositif et les participants à cette réunion se sont exprimés démocratiquement pour le choix du projet final. C'est avec 29 voix que le parc de street workout s'est placé en première position. La prochaine étape consistera à travailler le projet avec le porteur pour préciser la réalisation courant 2022. La Municipalité remercie la population pour cette première et invite d'ores et déjà les habitants intéressés pour la prochaine édition à partir de janvier 2022.

La Municipalité remercie l'ensemble des intervenants pour cette journée.

TRAVAUX DES VACANCES

Pas de cahier de vacances pour la période estivale de la municipalité de Piennes, mais des travaux afin d'améliorer sécurité et vie quotidienne de la population ! L'école maternelle Elsa TRIOLET s'est enfin dotée d'une clôture sécurisée plus haute pour répondre aux exigences du plan vigipirate (qui date pourtant de 1991...). Le Parc Eugénie COTTON s'est lui aussi vu doter d'une vraie clôture sécurisée montée sur un muret afin d'éviter les dégradations et de ne laisser qu'une seule et unique entrée pour faciliter la sécurisation par vidéoprotection. Cette entrée se verra d'ailleurs agrémentée, dans les mois à venir, d'un SAS empêchant l'entrée des deux roues motorisées. Pour l'école Jean ZAY c'était le changement du portillon d'entrée qui s'avérait nécessaire depuis quelques temps, il a eu lieu à la fin de l'été. Enfin, vous avez tous pu observer que la Place Jean JAURES a vu ses places de stationnement redessinées par les services techniques pour faciliter la circulation.



EN BREF

SAPINS PARTICIPATIFS

La municipalité reconduit l'installation de sapins participatifs place Jean JAURES pour la période de Noël. Nous les déposons, à vous de les décorer !

Au programme cette année : un sapin de 6 m de haut viendra embellir notre centre-ville !

REPAS DES ANCIENS 2022

Afin d'honorer au mieux nos anciens, la municipalité organisera le « repas des anciens » au premier semestre 2022. Les modalités seront expliquées dans un prochain bulletin municipal.

INFOS utiles

L'HIVER APPROCHE....

L'hiver approche, s'accompagnant inévitablement du froid, de la neige et du verglas. Il est donc de notre devoir de rappeler, à vous tous propriétaires, occupants et locataires que conformément à la loi reprise dans l'arrêté propreté urbaine de la ville de Piennes n°102/2021,

« Qu'il est impératif et obligatoire de déneiger ou de déverglacer le trottoir devant vos habitations. Si vous n'avez pas de trottoir la même opération doit s'effectuer sur la longueur des clôtures de vos propriétés. La neige doit être mise un tas le long des trottoirs ou le long des façades, mais en aucun cas sur la chaussée ou dans le caniveau ».

Nous comptons sur vous pour que l'ensemble de la population puisse circuler à pied ou véhiculer en toute sécurité.



